



Avis d'appel public à la concurrence - MP 2019-17

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché:

Agence du Tourisme de la Corse. Service des Affaires Juridiques /marchés publics
17 Bd du Roi Jérôme BP 19. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97/ Fax: 04.95.51.14.40

2. Procédure de passation : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

3. Objet du Marché : Réalisation des stands de la Corse pour les salons 2020 de l'Agence du Tourisme de la Corse .Il s'agit d'un marché de services. Codes nomenclature CPV : 39 15 40 00 6 (équipement d'exposition). Marché de prestations de services divers.

4. Type de marché : Les prestations sont réparties en 4 lots, attribués par marchés séparés :

Lot n°1 : Stand du salon International des Vacances de Bruxelles Place de Belgique

Lot n°2 : Stand du salon Destination Nature Paris Porte de Versailles

Lot n°3 : Stand du salon IFTM Top Résa Paris Porte de Versailles

Lot n°4 : Stand du salon Nautique de Paris Porte de Versailles

5. Durée du marché : Le marché relatif au lot commence à la date de l'accusé de réception de sa notification. Sa durée est de 12 mois.

6. Modalités de financement et de paiement : fonds propres de l'établissement. Marché supérieur à 90 000€ HT.

7. Imputation budgétaire : compte 6233 chapitres 011

8. Lieu d'exécution : Les locaux de la personne publique et le siège de chaque manifestation.

9. Critères de choix des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue au regard des critères suivants :

1. **Critère Prix des prestations** pondéré à 25 sur 100 points.
Prix de la prestation tous frais inclus.

2. **Critère Qualité** pondéré à 65 sur 100 points.
Qualité de la conception et adéquation aux attentes de l'Agence du Tourisme de la Corse

3. **Critère Références** pondéré à 10 sur 100 points.
Références dans des opérations similaires, qualifications de l'entreprise

10. Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

11. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

12. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

13. Adresse pour télécharger le dossier de consultation, obtenir des renseignements administratifs et techniques et remettre les offres : <http://www.achatspublicscorse.com>

14. Date d'envoi à la publication : Le 21 Octobre 2019 : Corse-matin, Nice-matin, Gazette Officielle du Tourisme, BOAMP, plateforme de dématérialisation www.achatspublicscorse.com, site internet de l'ATC : www.corsica-pro.com

15. Délai de remise des offres : Le 29 novembre 2019 à 16 heures (heures française)